

13nov2015\_chez MondialeClasseCie, à la Friche Lamartine

## **Réunion Lieux intermédiaires & indépendants**

### **Rencontre Comité de Pilotage national et coordination régional RA.**

#### Proposition de déroulé

11h-12h30 : tour d'horizon des initiatives et chantiers en région (Rhône-Alpes, Midi-Py, Normandie, IDF ...) / présentation du groupe de travail Rhône Alpes

12h30-13h : visite de la Friche Lamartine

13h-14h : déjeuner

14h-16h : actualités et travaux de la CNLII / organisation du Forum National 2016

#### Présents :

Chloé (Actes If et comité de pilotage de la CNLII), Omar (Lamartine), Vanessa (La Fédé art de rue RA , CNLII), Louis (Lamartine), Brigitte (Gare à Coulisses), Céline (Gare à Coulisses), Fred (AF/AP), Jules (Lamartine ABI/ABO CNLII AF/AP), Thomas (doctorat avec la Friche Lamartine comme terrain), Marie (master d'anthropologie / recherche sur les reconversions de friches), Emmanuelle (THEMAA), Clément (collectif DOG), Louis (Lamartine), Violaine et Olivier (SYNAVI RA), Laurent (Collectif 12/Actes If), Serge (Lamartine), Amélie (Fede art de rue RA, Pontempeyrat), Marie Irma (Fédé des arts de rue RA), Vincent (NTH8 et SYNAVI), Joel (Mixarts Myryst FRAAP et AF/AP)

## **Tour d'horizon de la coordination en région.**

### **PRESENTATION COORDINATION REGION RA.**

Printemps 2014 : constitution d'un groupe composé de La Nacre, du SYNAVI, de la Fede arts de rue RA ,et de lieux indépendants.

Objectif : mettre en commun les problématiques déjà creusées par chacun autour des lieux de fabrique partagés.

Méthodologie par le terrain : rencontre d'une 50aine de lieux sur le territoire pour constituer une cartographie. Avec un objectif de reconnaissance de ces lieux au niveau institutionnel, et une meilleure connaissance des espaces de travail disponibles en région, pour les cies et pour les lieux eux-mêmes.

Travail sur le volet institutionnel bien entamé dans la Drôme avec le conseil général et les différents lieux.

L'idée est de faire la même chose au niveau de la Métropole de Lyon, puis de la Savoie, l'Ardèche, l'Ain...

L'idée étant de ne pas perdre les spécificités de chaque territoire en région. Des groupes de travail se sont constitués par territoire.

La Région et et la DRAC sont informées de ces travaux.

#### **PARENTHESE SUR LA DROME :**

Après l'identification des lieux, une rencontre a très rapidement été organisée. La méthode a été d'aller voir le CG pour qu'ils s'investissent sur la logistique des rencontres pour que les lieux puissent se concentrer sur le contenu de ces rencontres.

Réunion du 23/10 : 50aine de lieux autour de la table. Ont émergé des propositions de travail en commun avec la Nacre, agence régionale, sur des problématiques précises identifiées collectivement. En 2016 : une réu en avril + une en novembre + le travail avec la Nacre en parallèle.

Communication sur la charte nationale à chaque rencontre.  
Mais dès qu'on descend sur des échelons locaux, les dynamiques régionales et nationales semblent souvent lointaines et moins palpables.

## **QUESTIONS**

Qu'en est-il de l'Auvergne ?

Une première rencontre entre la Fédé des arts de rue RA et leurs homologues auvergnats a eu lieu. Première approche frileuse, avec la crainte de se faire happer par le mastodonte RA du côté de l'Auvergne.

## **PRESENTATION COORDINATION GRAND OUEST (Pays de la Loire/Bretagne/Normandie).**

Le collectif DOG : collectif réunissant 6 lieux gérés par des chorégraphes. Orientation disciplinaire. A cheval sur 3 régions : Pays de la Loire, Bretagne, Haute-Normandie. Les acteurs du DOG sont en questionnement sur ce que la nouvelle carte régionale aura comme impacts. Pays de Loire et Bretagne travaillent pas mal ensemble. En Pays de Loire, mises en place de CRCC (Conférences régionales consultatives de la culture, 3ème actuellement en cours), qui travaillent à l'émergence de pôles régionaux par domaine sur le schéma des musiques actuelles : livre, cinéma... Pour le spectacle-vivant, c'est plus compliqué de mettre ensemble théâtre, danse, arts de la rue...

## **DISCUSSION AUTOUR DU BIS A NANTES :**

*Clément :*

BIS à Nantes : programme toujours pas disponible. Présence de la CNLII au sein du BIS ?

Le DOG pourrait organiser un temps de rencontre à ce moment précis au 783, qui se trouve juste en face du BIS. Un accueil de 50pers. serait possible pour présenter le DOG et organiser des échanges autour de la CNLII. L'occasion d'inviter les autorités territoriales qui seront présentes au BIS.

*Laurent* rappelle l'importance de discuter aussi hors des champs disciplinaires.

*Joel :* Le BIS peut être un tribune clé pour la suite. A ne pas rater. En fonction des réponses du ministère et des suites à mettre en oeuvre.

Dates du BIS : les 20 et 21 janvier.

[Proposition de la rencontre organisée par le DOG le 21 matin.](#)

[Clément nous tient au courant.](#)

## **DEBAT PLUS GENERAL :**

*Jules :* problématique de lier les dynamiques locales et les échelons nationaux. Nous ne savons pas encore le faire. Les découpages traditionnels toujours à l'œuvre dans la production des politiques culturelles sont contraires à nos

dynamiques. Il nous faut continuer à créer de l'autonomie localement et travailler sur des modes d'articulation à l'échelon national.

*Laurent* : suite aux diverses rencontres et au forum, la notion de « lieux intermédiaires » apparaît dans le projet de loi de finances 2016. C'est un premier « pied dans la porte » qui vient déjà contrer les catégorisations culturelles qui viennent du langage institutionnel. Il faut continuer à saisir les occasions de présenter la démarche dès que ce mot est utilisé.

*Joel* : besoin de cadrer ce que doivent générer les dispositifs mis en place par les institutionnels pour que la démarche ne nous échappe pas.

Au-delà des valeurs de la Charte, travailler y compris sur le repérage des lieux intermédiaires et argumenter sur ce qu'ils permettent de générer, notamment en termes de porosités entre médiums.

*Vincent* : nécessité de jouer sur les collectivités à échelle autre que l'Etat (région, métropole, CG...) pour avoir voix au chapitre. Il faut aller chercher les élus locaux pour créer du rapport de force globalement.

### **SITUATION PARTICULIERE A GRENOBLE, apportée sur la table par Vincent Bady.**

Le tricycle à Grenoble est un collectif d'artistes qui gèrent de façon bénévole deux théâtres municipaux avec mise à dispo pour artistes.

La municipalité de remettre les deux lieux sous la régie du théâtre municipal principal pour des raisons budgétaires.

Demande de soutien au Tricycle et de prise de position de la part de la CNLII.

Il serait également intéressant que les lieux, membres de la CNLII, convergent sur cette expérience.

Le Synavi est en contact avec l'adjointe à la culture et demande un moratoire.

A faire : communication du CoPil à tous les lieux sur liste de diff globale + alerte des Verts sur ce cas local par le CoPil.

### **RESEAU ILE DE FRANCE**

Actualités : les élections régionales.

Le réseau Actes If a rencontré les différents candidats cet été, avec propositions écrites pour le futur mandat, et aller défendre la spécificité des lieux intermédiaires.

Débat organisé à la Générale le 24 nov avec les candidats, à l'initiative de l'UFISC.

### **EXEMPLE DE MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON**

Les réseaux locaux et des lieux (40aine) se sont déplacés sur une première rencontre.

Présentation de la charte et de la coordination > agence languedoc roussillon intéressée et quelques lieux présents (surtout spectacle vivant et musiques actuelles) ont décidé de se regrouper en coordination régionale de lieux intermédiaires et indépendants.

Missions de la coordination :

\_ demander aux personnes de se mettre sur la cartographie nationale, même si quelques problèmes de formalisation pour certains

\_ travail en équipe resserrée (7 à 10 pers) sur un courrier adressé aux listes des élections régionales. Prises de rdv des Verts et du PS.

Tout en étant vigilant à l'articulation de la dynamique régionale avec le travail national pour garder les mêmes enjeux.

#### **INFO SUPPLEMENTAIRE :**

Mise en place de SODAVI (Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels) par les DRAC, qui prennent en compte l'articulation entre les créateurs, les réglementations liées à ce secteur et les outils (dont les lieux). Pour l'instant, les fédérations et les réseaux n'ont pas été sollicités sur cette question.

La coordo régionale va interpellier la DRAC pour se présenter et demander à être associé sur le repérage des lieux sur le territoire.

Invitation à faire de même en Rhône-Alpes.

-----  
Pause repas  
-----

## **ACTUALITES ET TRAVAUX DE LA CNLII**

Enjeux à l'échelle nationale : travail de fond auprès du ministère autour des lieux intermédiaires. Mais difficultés sur la notion même.

\_ En janvier : projet de loi « architecture et patrimoine » avec mention de lieux intermédiaires mais peu de contenu. Seulement promotion de ces lieux, pas encore d'accompagnement et de soutien.

La coordination nationale demande à être auditionnée pour cet article.

Besoin d'une circulaire > rdv à la Direction Générale de la Création Artistique, et non au cabinet ministériel pour le moment.

Le CoPil doit travailler sur de la rédaction de contenu à présenter lors d'un prochain rdv au cabinet ministériel.

\_ Travail de simplification pour expliquer en quelques items ce qu'est un lieu intermédiaire et indépendants car les différentes discussions avec les interlocuteurs publiques ont mis en évidence des problèmes de définition des lieux.

*Laurent* : ne pas restreindre "lieux intermédiaires" à l'émergence. Les Scènes nationales ont la jeune création dans leur cahier des charges et vont avoir tendance à y aller davantage. Nos lieux y sont mais pas définissables pour autant à ça. Nous proposons des façons de travailler qui répondent à des façons de travailler d'aujourd'hui, dans une approche y compris territoriale. On note que le terme d'indépendant soulève un problème de légitimité :

"je ne suis pas indépendant car je touche de l'argent de l'Etat..." intermédiaire, de représentativité : " je ne veux pas me définir et rentrer dans telle catégorie". Alors que ces 2 termes sont censés réunir des lieux qui s'appuient et affirment leur propre singularité.

*Jules* : reprendre le travail scientifique de Philippe Henri, avec les 7 items du référentiel. Mettre en valeur l'intermédiation entre lieu et territoire, artistes et voisins, artistes et collectivités.

Ce terme d'intermédiation a une consistance. Il faut qu'on soit capable de qualifier le sens de ce mot. Que les lieux se l'approprient. Il nous manque et nous devons

travailler à cela, des moments de partages, de récits d'expérience, de rencontres les uns les autres, nécessaires pour que les lieux y entrent, s'y reconnaissent, des choses qui se transmettent au-delà du verbe.

Chloé nous fait passer un doc de travail de 2011 sur une demande de circulaire pour aide aux projets sur les « autres lieux »

#### **EN RESUME, 2 CHANTIERS A MENER :**

>> Chantier de travail sur la définition

>> Chantier de travail sur la circulaire : Joël, Chloé et Vera rédigent un martyr.

Temporalité : très courte, avant janvier.

#### **QUESTION SOULEVEE SUR LA CHARTE :**

Des lieux ne signent pas la charte pour ne pas perdre leur singularité. Il faut pouvoir présenter la charte comme non-modélisante, avec un caractère non excluant.

La charte n'est pas un contrat, elle s'adapte en fonction des lieux. Elle est en réalité plus un état des lieux qu'une charte pour que les lieux puissent s'y reconnaître. Toutefois, l'étiquette « charte » la rend plus légitime aux yeux des institutions.

En partant de la dernière mise en page de la charte, rendre plus visible la date pour insister sur l'aspect "état des lieux".

#### **Outils de visibilité**

Administration du site [www.cnlii.org](http://www.cnlii.org) : les travaux actuels ne sont pas présentés, il faut définir une grille de compétences pour son actualisation.

## **Organisation du forum 2016**

Réitérer la formule « forum de lieux intermédiaires et indépendants semble pertinent pour tous.

Le forum est une porte d'entrée pour d'autres lieux. Objectif de mobilisation et notions de transmission, d'intégration et de contextualisation de la démarche.

L'organiser à Lyon ou en Drôme a du sens puisqu'il vient appuyer le travail de la coordination régionale RA sur son territoire. Le travail sur le territoire drômois ayant déjà bien avancé, il semble pertinent de monter le forum à Lyon afin de créer un relais aux prochaines avancées autour de la métropole lyonnaise.

#### **DETAILS TECHNIQUES :**

jauge : 150 à 200 personnes.

Périodicité : forum bi-annuel puisque l'organisation d'un tel rassemblement peut être lourd. Avec toutefois le développement de rencontres plus régulières du CoPil avec les coordinations régionales sur leur territoire.

Appui logistique et financier de la Nacre, agence régionale. Le Synavi pourra également apporter une petite enveloppe. La Fédération régionale d'arts de rue doit faire le point.

Temporalité : mars/avril pour tomber rapidement juste après les régionales.

**Date/lieu et contenu à identifier.**

Premières pistes : NTH8 ou Asphodèles pour les ateliers ? Boums et temps conviviaux à la Friche ! CICL pour dormir et manger si le forum a lieu au NTH8 ? Marie-Irma lance les premières investigations.

**RETOURS DE CHLOE SUR L'ORGA DU PREMIER FORUM :**

Format : 1e journée d'ateliers sur 4 ou 5 thématiques avec animateur/rapporteur + 2e journée en plénière

Enveloppe budgétaire : 3000€ à tout casser. Répartition des charges : surtout sur les temps conviviaux et un peu de régie. Repas et transports non pris en charge.

**DEBAT :**

*Omar* : une matinée pour des regroupements par pôles géographiques pour un rapprochement qui pourra prendre force à une autre échelle suite au forum ?

*Emmanuelle* : co-construction avec des élus/techniciens ?

*Jules* : Attention, on co-construit des politiques publiques et le forum en est un outil. Le forum ne doit-il pas plutôt être issu de la société civile, comme l'est la coordination ?

Prochaine réunion de travail du CoPil sur le forum : 17déc à Paris.

Prochaine réunion en région : mardi 01 décembre ou mercredi 09 décembre matin.

16h\_ FIN DE LA RENCONTRE